

imaginer d'autres actions plus importantes et dans tous les domaines pour donner à notre commune une "image" plus dynamique. Votre Conseil Municipal a d'ailleurs accepté d'étudier un projet de jumelage avec une autre commune afin de permettre de développer les échanges et peut-être de bénéficier d'expériences dans des domaines que nous n'avions pas encore abordés.

En ce qui concerne le tourisme, notre commune a eu la chance de bénéficier par le Parc du Pilat de l'installation de la Base de Loisirs Victor GUERRY. Il s'agit effectivement du premier maillon des structures indispensables que nous devons acquérir pour donner à ST-JULIEN la place à laquelle nous devons prétendre dans le cadre touristique de la Région

Je pourrais passer en revue avec vous d'autres aspects et d'autres problèmes de notre commune, mais à l'occasion des prochains bulletins municipaux, je m'attacherai à vous entretenir de sujets plus particuliers en fonction des différentes actions que nous souhaiterons mettre en oeuvre.

Je vous remercie d'avance de votre coopération et je vous assure que votre équipe municipale fera de son mieux pour vous permettre de vivre de mieux en mieux dans notre "SAINT JULIEN".

Jean-Marc GAGET

Maire

INFORMATIONS DIVERSES

Une pétition signée par l'ensemble des abonnés de la commune a été adressée à la Direction Départementale des Télécommunications avec copie à Monsieur le Préfet de la Loire, par la Mairie. En effet les conditions actuelles d'utilisation de ce service public sont telles, que les responsabilités engagées en cas de besoin de secours urgent dépassent largement le cadre des responsabilités locales. Il était de notre devoir d'en informer les autorités concernées.

Après contact avec la Direction des Télécommunications, les abonnés de notre commune seront raccordés au réseau automatique vers la fin septembre 1977. D'autre part, les demandes d'installation en instance ne seront pas satisfaites immédiatement après le raccordement au réseau automatique et s'effectueront tout au long de l'année 1978.

Les personnes âgées qui ont fait une demande de téléphone sont prioritaires et nous les invitons à se faire connaître en Mairie, afin que nous puissions intervenir auprès des services compétents pour faire valoir leurs droits.

D'autre part une cabine téléphonique publique sera installée place de la Mairie.

En ce qui concerne le réémetteur de télévision, notre commune a été classée prioritaire et nous allons pouvoir bénéficier de très importantes subventions pour la réalisation de ce projet.

Enfin, à partir du 1er Septembre, le Docteur JACQUES s'installera dans notre commune pour y exercer. Nous le remercions vivement.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE et VICE-PRESIDENT DU S.I.V.O.M. Monsieur GAGET Jean-Marc
(Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

1er Adjoint..... Monsieur LACHAL Jean

2èm Adjoint..... Monsieur CELLARD Louis

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Messieurs

BUISSON Henry
DELFORGES Jean
THIOLLIERE Marcel
DELORME Maurice
SOUVIGNET Joseph
RAGONNEAU Claude
BANCEL Jean-Marc
SCHMELZLE Paul
REYMOND Louis
MAGNARD Jean

COMMISSIONS COMMUNALES PLACEES SOUS LA PRESIDENCE DU MAIRE :

Commission des finances -

MM. BUISSON Henry - CELLARD Louis - THIOLLIERE Marcel -
SCHMELZLE Paul - RAGONNEAU Claude - BANCEL Jean-Marc.

Commission des travaux -

MM. THIOLLIERE Marcel - LACHAL Jean - REYMOND Louis -
SOUVIGNET Joseph - DELORME Maurice - MAGNARD Jean.

Commission des Fêtes et du Tourisme -

MM. DELORME Maurice - RAGONNEAU Claude - BANCEL Jean-Marc
DELFORGES Jean - SOUVIGNET Joseph - MAGNARD Jean.

Membres extra-municipaux : MM. Claude BONNARD - Hubert ODOUARD.

Délégué à l'emploi - Monsieur CELLARD Louis

Délégué au logement - Monsieur SCHMELZLE Paul.

MAIRIE - Téléphone le 31

automatique : 51.51.11

Le rendez-vous budgétaire annuel offre une bonne occasion de marquer les initiatives municipales, les marges à la vérité fort étroites, à l'intérieur desquelles elles s'inscrivent, les résultats obtenus et les orientations tracées.

A - LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellé des chapitres	Montant des prévisions	Libellé des chapitres	Montant des évaluations
Denrées et fournitures	45.500,00	Produits de l'Exploitation (vente de l'eau et redevance assainissement)	117.700,00
Frais de personnel (charges comprises)	302.753,00	Revenus du Patrimoine	7.740,00
Impôts et Taxes	4.000,00	Produits Financiers	41,50
Travaux et Services extérieures	89.500,00	Subventions reçues	16.856,22
Participations et contingents (Aide Sociale)	52.696,21	Versement représentatif de la taxe sur les salaires	255.203,52
Subventions allouées	54.565,50	Impôts indirects	5.904,25
Frais de Gestion Gale	39.577,18	Impôts directs	462.262,00
Frais financiers (intérêts des emprunts)	153.124,88		
Remboursement du Capital des emprunts	123.890,72		
Autofinancement net	100,00		
TOTAL	865.707,49	TOTAL	865.707,49

Le budget de fonctionnement de la Commune permet de faire face aux besoins de la vie quotidienne. Le total de ces dépenses (tableau ci-dessus) est évalué pour 1977 à 865.707,49 F contre 740.472,71 F en 1976, soit une majoration de 125.234,78 F représentant environ 16,9 %.

Ces augmentations sont en grande partie subies. En effet, la Commune, comme toute entreprise, doit absorber des majorations de prix à l'égard desquelles elle ne peut rien. Mentionnons, à titre d'exemple, simplement l'augmentation tout à fait légitime des salaires et charges sociales qui s'élèvent annuellement à 10 % environ, celle du prix des combustibles, la hausse des dépenses d'aide sociale qui passent de 20.457, F en 76 à 38.328 F en 77 (soit + 87,3 %).

Mais cette forte progression s'expliquerait mal si l'on passait sous silence en particulier, l'amortissement des emprunts contractés récemment pour la création du réseau d'assainissement entraînant par là même, une progression notable de la charge financière en intérêts qui se situe aux alentours de 17 % (153.124,88 en 77 contre 131.201,03 en 76).

Comment ce surcroît de dépenses va-t-il être couvert au plan des recettes ?

D'abord par une majoration sensible du versement représentatif de la Taxe sur les Salaires qui passe de 224.088 en 76 à 255.203 en 77 (+ 14 %).

Et bien sûr, compte tenu de l'insuffisance des revenus du patrimoine, par une augmentation du produit des contributions directes, de l'ordre de 20 %.

B - LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

1) Programmes nouveaux prévus au Budget primitif 1977

Désignation des programmes	Evaluation dépenses	FINANCEMENT		
		Emprunts	Subventions	Auto-financement
Travaux de voirie	50.000,00	50.000,00		
Travaux "Chemin de Mainbeuf"	276.920,00	179.998,00	96.922,00	
Captages des Sources du "Mantel"	434.000,00	272.000,00	161.900,00	100,00
Acquisition de la Salle des Fêtes	330.000,00	330.000,00		
Réfection de la Voirie Rurale	295.960,00	Programme financé dans le cadre du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles)		
TOTAL	1.386.880,00			

A la lecture du tableau ci-dessus, on constate que l'emprunt reste, pour notre Commune, le principal moyen de financement, en l'absence de ressources patrimoniales importantes.

Ce recours à l'emprunt s'avère nécessaire pour deux raisons :

- la première, parce que s'agissant d'équipements créés pour longtemps, il n'est pas légitime d'en faire porter le coup sur une seule annuité, il faut étaler la charge sur plusieurs années.
- la seconde, parce que le taux de l'emprunt est corrigé par l'érosion monétaire qui, de ce point de vue, joue un rôle de stimulation.

Toutefois il y a lieu de veiller, particulièrement, à l'évolution rapide de l'endettement dont les conséquences sur le plan budgétaire ne sauraient être ignorées. Aussi, doit-on se montrer très prudent dans ce domaine.

2) Par ailleurs, le Conseil Municipal poursuivra la réalisation des opérations en cours d'exécution :

- le lotissement communal de la Condamine
- les travaux d'agrandissement du Cimetière
- les travaux d'assainissement dans le cadre d'une troisième tranche.

D'autres programmes de caractère économique ou socio-éducatif (équipements sportifs par exemple) auraient mérité une inscription budgétaire, mais leur réalisation se traduirait par un alourdissement trop sensible de la charge fiscale des contribuables.

Ces projets ne sont pas pour autant "enterrés", ils pourront faire l'objet d'une étude particulière dans les années à venir.

Voilà donc, à grands traits la physionomie du Budget 1977. Elaboré en Commissions des Finances, il a été adopté par le Conseil Municipal précédent, lors de sa séance du 11 Mars 1977.

Henri BUISSON
Rapporteur de la Commission
des Finances

Cette commission joue un rôle important dans la commune, puisqu'elle est chargée non seulement d'étudier les projets mais également de l'entretien à la fois de la voirie communale et des bâtiments communaux.

Le responsable de cette commission en compagnie de cinq autres conseillers municipaux se sont répartis les tâches de la façon suivante :

Responsable de la commission : Jean LACHAL 1er Adjoint

Responsable de la voirie village : Louis REYMOND

Responsable de la voirie rurale : Marcel THIOLLIERE

Responsable des bâtiments communaux : Maurice DELORME
Jean MAGNARD

Responsable des employés municipaux : Joseph SOUVIGNET
en collaboration avec le garde-champêtre.

Elle sera amenée d'ailleurs à demander dans certains cas le concours de membres extra-municipaux à titre de conseil afin de lui permettre de mieux cerner des problèmes particuliers.

Etat des travaux à fin juin 1977 :

Travaux réalisés

Pré-Battoir : Remblaiement du canal et remise en état de la chaussée.
Lotissement LA CONDAMINE : Fin des travaux de viabilisation.

Travaux en cours

Aménagement du Chemin de Mainbeuf
Aménagement du Chemin de Chatagnard
Aménagement du Chemin des Mines (Rivorie)
Démolition de l'avancé de la Maison PELLEGRINI au carrefour du MAS et du Moulin (ce qui permettra d'avoir une meilleure visibilité au carrefour).
Aménagement du nouveau cimetière.

Travaux prévus

Démolition Maison BARDEL (accès Ecole Publique par montée St-ENNEMOND)
Démolition de la Maison de "la REINE" (plate-forme envisagée pour parking et dégagement du virage).
Implantation de passage pour piétons à la sortie des écoles (mise en place pour la prochaine rentrée scolaire).
Captage des eaux du Mantel et adduction.
Aménagement de la plate-forme du Pont du Moulin en parking.

Il faut rajouter à cet état, l'ensemble des travaux d'entretien effectué par les employés municipaux tout au long de l'année.

Les activités de cette commission sont, bien sûr, fonction des finances de la commune et il n'est malheureusement pas possible de réaliser rapidement tous les aménagements souhaités. La commission des Finances s'efforcera au cours de ce mandat, de programmer à chaque budget les provisions nécessaires pour permettre à la Commission des Travaux de faire face aux priorités d'une part, mais également d'entreprendre un programme à long terme afin d'éviter les à-coups financiers toujours difficilement supportables.

Jean LACHAL

1er Adjoint

Responsable de la Commission
Travaux

COMMISSION DES FETES ET DU TOURISME
=====

Pour beaucoup d'entre nous les taches de cette commission sont mal définies. Nous avons d'ailleurs rajouter le terme "TOURISME" afin de lui donner une vocation supplémentaire.

Ses activités peuvent se décomposer de la façon suivante :

Animation

Elle est chargée de l'organisation des manifestations officielles et d'action ponctuelle comme la "JOURNEE PORTE OUVERTE DE LA MAIRIE" le 14 juillet.

Information

Rédaction et tirage du Bulletin Municipal en collaboration avec les autres commissions.

Tourisme

C'est à elle qu'incombera la lourde charge de l'étude et de la concrétisation du projet de Jumelage avec une autre commune.

Sa première action aura lieu donc le 14 Juillet et à en juger sur le programme ci-dessous elle aura fort à faire pour assurer la réussite de cette journée :

Mercredi 13 juillet

21 H 30 Retraite aux flambeaux avec la participation de la Clique et du Corps des Sapeurs Pompiers.

Jeudi 14 juillet

- 9 H 30 Défilé et dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts
- 10 H 30 Revue du Corps de Sapeurs Pompiers et du matériel sur la Place de la Mairie
- 11 H 00 Réception officielle des Sapeurs Pompiers et des Vétérans par le Conseil Municipal en Mairie
- 11 H 15 Jeux pour les enfants sur la Place du Jardin Public
- 14 H 30 Concours de Pétanque Place du Jardin Public organisé par le Syndicat d'Initiative
- 14 H 00 à 19 H 00 Mairie Porte Ouverte avec exposition d'archives et projection de films sur St-Julien
- 21 H 00 Bal Public à la Base de Loisirs "VICTOR GUERRY"
- 22 H 00 Feu d'Artifice à la Base de Loisirs.

Cette "PORTE OUVERTE de la MAIRIE" a pour but de faire connaître, bien sûr, le bâtiment mais également de permettre d'établir un "contact" entre les élus et la population.

Cette commission sera également chargée d'établir le programme des manifestations locales pour la Saison 1978 en collaboration avec les différentes Associations de la Commune. Elle établira également les contacts avec les organisations extérieures comme le Parc Naturel du Pilat et les Unions Départementales du Tourisme.

Jean-Marc BANCEL
Responsable de la Commission

